



Le renard roux un auxiliaire précieux de l'agriculture.

Photo DR/Gérard Hequet

Au secours du renard roux

Une dizaine d'associations régionales de protection de la nature se sont réunies à Ancy-Dornot avec le soutien de personnalités du monde scientifique. À l'ordre du jour : évaluer la situation du renard roux et décider d'un plan d'actions pour enrayer sa destruction programmée. Juridiquement l'animal est classé « nuisible ». Ce qui dans les faits permet de le détruire alors même qu'il est un auxiliaire précieux pour limiter la pullulation des petits rongeurs, fléau des agriculteurs. En Moselle et Meurthe-et-Moselle, les services de l'État autorisent les agriculteurs à utiliser des poisons non sélectifs pour lutter contre les proliférations de campagnols. Mais ces produits empoisonnent directement ou indirectement des espèces non ciblées comme par exemple, les rapaces, les petits carnivores et les animaux domestiques.

Les associations de protection de la nature préparent un plan d'actions pour la rentrée.